



INSTITUT KHYÈNTSÉ WANGPO

INSTITUT D'ÉTUDES SUPÉRIEURES BOUDDHISTE & DZOGCHEN

མཁུན་བཟེང་དབང་པོའི་གྲ་ཚང་།

2^{ème} année - Session 8

Lama Kunsang

La Sangha
(ordinaire et sublime)

Octobre 2017

TABLES DES MATIERES

1. LES VŒUX DE MOINE - Les règles ou préceptes du Patimokkha.....	2
2. HISTOIRES DANS LA SANGHA DU BOUDDHA	12
3. LES TROIS HOMMES DU KHAM.....	22
4. LE REFUGE - selon le Précieux Ornement de la Libération	25
5. LES HUIT STANCES DE LANGRI THANGPA.....	30
6. LE LOJONG DEUN DUN MA	32
7. CARTES DE L'INDE :.....	36
Carte 1a - Royaumes - 6 ^e av. JC.....	36
Carte 1b - Royaumes - 6 ^e av. JC	37
Carte 2 - Lieux du Bouddha dans le bassin Du Gange - 5 ^e av. JC	38
Carte 3 - Lieux Enseignements Du Bouddha - 5 ^e av. JC.....	39
Carte 4 - Diffusion par les 7 Patriarches - 5 ^e au 3 ^e av. JC.....	40
Carte 5 - Empire d'Ashoka - 3 ^e av. JC.....	41
Carte 6 - Diffusion au temps d'Ashoka - 3 ^e av. JC.....	42
Carte 7 - Les Sanghas - 5 ^e av. JC au 1 ^{er} ap. JC.....	43
Carte 8 - Grottes de la Sangha - 1 ^{er} av. JC au 6 ^e ap. JC	44
Carte 9 - Les Universités - 8 ^e ap. JC	45

1 - LES VŒUX DE MOINE (règles de conduite)

Le Vinaya Pitaka est le corpus d'enseignements du Bouddha concernant la discipline des moines, et comporte plusieurs sections. Dans la section du Suttavibhanga, les règles du pātimokkha sont décrites, c'est-à-dire les règles de conduite des moines et nonnes.

Patimokkha (pāli : pāṭimokkha ; sanskrit : prātimokṣa) est le nom donné à un ensemble de règles de conduite pour les moines et les nonnes. Dans le Theravada il y a 227 règles, divisées en sept sections que les moines ((bhikkhu) doivent respecter. Pour les nonnes (bhikkhuni), il existe 331 règles. Dans la tradition du bouddhisme tibétain - rattachée au Mahayana -, les règles des moines sont au nombre de 250 ou 253 préceptes (selon les deux différentes écoles du Vinaya basées sur le canon du Mahayana).

Ci-dessous, chaque règle est décrite en une seule phrase pour permettre un aperçu rapide. Chaque fois que le Bouddha a établi une nouvelle règle, il y avait une raison bien particulière. Il est donc important de comprendre dans quel contexte la faute a été commise, et comment la purifier.

A noter : bien que s'appuyant sur la parole de Bouddha, les règles énoncées ci-dessous tiennent compte des commentaires (aṭṭhakathā).

Le principe des vœux de moines :

Le bhikkhu doit limiter ses besoins au minimum. Il se contente de ce qu'on lui donne sans ne jamais rien demander. Ainsi, il renonce à tout ce qui est superflu ; il évite tout ce qui est susceptible de procurer de la distraction afin de se concentrer pleinement et uniquement à ce qui est essentiel, c'est-à-dire la libération du cycle des existences, source de toutes les souffrances. Les nécessités du bhikkhu sont de quatre types : l'alimentation (nourriture, boissons, etc.) ; le logement (monastère, cabane, etc.) ; le vestimentaire (robes) ; et la médecine (médicaments, soins, produits d'hygiène, etc.)

En résumé, tout ce qu'obtient le bhikkhu doit servir exclusivement à lui offrir les conditions nécessaires à sa pratique du dhamma. C'est uniquement dans cet état d'esprit que le bhikkhu doit utiliser – ou consommer – les choses dont il dispose.

Les règles de conduite sont réparties en huit catégories correspondant à huit types de fautes (āpatti) par ordre de gravité :

1. Les 4 pārājika : fautes les plus graves entraînant la perte du statut de bhikkhu.
2. Les 13 saṃghādisesa : fautes secondaires. Pour une purification adéquate de cette faute, une confession est nécessaire devant l'assemblée des moines, avec au minimum vingt bhikkhu.
3. Les 2 aniyata : fautes sans témoin.
4. Les 30 nissaggiya: fautes exigeant l'abandon d'un objet (robe, tapis,...) mal acquis.
5. Les 92 pācittiya : fautes dues à la négligence.
6. Les 4 pāṭidesanīya : fautes devant être dévoilées oralement pour être purifiées.
7. Les 75 sekhiya : fautes de conduite.
8. Les 7 adhikaranasamatha : sept manières de régler un conflit.

1. Les 4 pārājika : 4 fautes majeures entraînant la perte du statut de bhikkhu.

1. Ne pas avoir de rapport sexuel.
2. Ne pas voler.
3. Ne pas commettre de meurtre.
4. Ne pas prétendre des réalisations non expérimentées.

2. Extraits des 13 saṃghādisesa : fautes secondaires. Pour une purification adéquate de cette faute, une confession est nécessaire devant l'assemblée des moines, avec au minimum vingt bhikkhu.

1. Ne pas accuser sans fondement un bhikkhu d'avoir commis une des 4 pārājika.
2. Ne pas créer de division au sein du saṃgha.
3. Ne pas encourager un bhikkhu qui œuvre pour diviser le saṃgha.
4. Ne pas rejeter les remarques qui sont faites sur sa conduite.
5. Ne pas altérer la confiance et la considération que les gens ont pour le dhamma.

3. Les 2 aniyata : fautes sans témoin.

1. Ne pas se retrouver isolé seul avec une femme dans un endroit qui peut laisser soupçonner une relation sexuelle.
2. Ne pas se retrouver isolé seul avec une femme dans un endroit qui peut laisser soupçonner un échange de propos lubriques.

4. Extraits des 30 nissaggiya : fautes exigeant l'abandon d'un objet (robe, tapis,...) mal acquis.

1. Ne pas garder une robe supplémentaire plus de dix jours.¹
2. Ne pas passer la nuit loin de l'une de ses trois robes.²
3. Ne pas conserver des tissus destinés à la confection d'une robe pendant plus d'un mois.
4. Ne pas demander plus d'une robe du haut et une robe du bas en cas de perte de ses trois robes.
5. Ne pas accepter de tapis de sol contenant de la soie.
6. Ne pas accepter de tapis de sol fait uniquement de laine noire de mouton.
7. Ne pas accepter de tapis de sol dont plus de la moitié est en laine noire de mouton et moins du quart en laine blanche.
8. Ne pas faire l'acquisition d'un autre tapis de sol tant que le précédent n'a pas encore six ans.

¹ L'origine : Bouddha quittait la ville de Rājagaha pour se rendre à celle de Vesālī, lorsqu'il remarqua, parmi les bhikkhu qui le suivaient, plusieurs qui transportaient sous les bras, sur les épaules ou sur la tête de nombreuses robes empaquetées. Il fit alors cette constatation : « Se consacrer ainsi à collecter rapidement de nombreuses robes est complètement vain pour l'accomplissement des réalisations. » Il a alors pensé : « Il serait bien de limiter la possession de robes. »

² L'origine : Alors que Bouddha demeurait dans le royaume de Sāvattī au monastère de Jetavana, des bhikkhu étaient partis en déplacement en laissant leur robe double à d'autres bhikkhu. Ils voyageaient donc avec seulement deux robes ; celle du bas et celle du haut. Restées ainsi longtemps rangées dans un coin, ces robes avaient fini par moisir. En revenant récupérer leurs robes, les bhikkhu les ont étendues au soleil pour les faire sécher. Quand le Vénérable ānandā a vu ces robes pleines de moisissure, il a fait des reproches à leurs propriétaires et en a informé Bouddha qui à ce moment-là, a établi une nouvelle nissaggiya. *Toutefois, la règle fait exception aux bhikkhu malades ou blessés qui se rendent auprès de leur famille sans pouvoir prendre leurs trois robes.*

9. Ne pas se confectionner un nouveau tapis de sol sans lui incorporer une partie de l'ancien.
10. Ne pas transporter de laine sur soi pendant plus de trois jours de marche.
11. Ne pas accepter d'argent.
12. Ne pas utiliser d'argent.³
13. Ne pas faire d'échange.
14. Ne pas conserver un bol supplémentaire plus de dix jours.
15. Ne pas demander un nouveau bol tant que l'actuel n'a pas au moins cinq fissures ou n'est pas devenu inutilisable.
16. Ne pas conserver des aliments médicinaux pour la consommation, au-delà de sept jours.
17. Ne pas reprendre une robe après l'avoir offerte.
18. Ne pas demander à se faire tisser une robe plus grande ou de meilleure qualité que celle que le donateur avait prévue.
19. Ne pas se faire destiner un don fait au saṃgha.

5. Extraits des 92 pācittiya : fautes dues à la négligence.

1. Ne pas mentir.
2. Ne pas insulter un autre bhikkhu.
3. Ne pas créer de discorde entre des bhikkhu.
4. Ne pas annoncer à un laïc une réalisation expérimentée.
5. Ne pas creuser ou faire creuser de la terre.⁴

³ L'origine : Bouddha demeurait au monastère de Jetavana, dans le royaume de Sāvatti. En ce temps, il y avait une demi-douzaine de bhikkhu qui achetaient, vendaient ou échangeaient toutes sortes d'affaires. Les gens ont alors critiqué : « Les bhikkhu sont exactement comme des laïcs ordinaires qui courent après les plaisirs : Ils s'investissent dans les échanges d'affaires diverses en utilisant or et argent. » En entendant cela, d'autres bhikkhu se sont rendus auprès de Bouddha pour l'informer de ce problème. Il a aussitôt établi une nouvelle nissaggiya.

⁴ L'origine : Lorsque Bouddha demeurait au temple d'Aggālava, dans le royaume d'Āḷavī, les bhikkhu vivant à la ville d'Āḷavī creusaient eux-mêmes la terre et faisaient creuser la terre par des sāmaṇera pour effectuer les travaux qu'imposent l'aménagement et l'entretien du monastère. À cette époque, persuadés que la terre pouvait ressentir la douleur comme les êtres vivants, les gens ont critiqué : « Pourquoi les bhikkhu maltraitent-ils ainsi une chose qui vit ? » En fixant une règle pour que les bhikkhu ne fassent rien qui puisse détériorer la considération des gens, Bouddha a établi cette nouvelle pācittiya.

6. Ne pas endommager les végétaux.
7. Ne pas blâmer ou calomnier un bhikkhu.
8. Ne pas laisser un matelas ou une chaise à l'extérieur sans le ranger.
9. Ne pas laisser une couche qui a été déplacée dans un monastère.
10. Ne pas chasser un bhikkhu hors d'un logement appartenant au saṃgha.
11. Ne pas aller manger à un autre endroit après avoir déjà été invité quelque part.
12. Ne pas accepter plus que l'équivalent de trois bols de pâtisseries, si elles n'étaient pas originellement destinées aux bhikkhu.
13. Ne pas consommer d'aliments solides entre midi et l'aube suivante.
14. Ne pas demander pour soi-même des aliments de qualité supérieure.
15. Ne pas stocker de nourriture après midi.
16. Ne pas manger de nourriture qui n'a pas été offerte et remise en mains propres.
17. Ne pas rester seul avec une femme, dans un endroit isolé.
18. Ne pas assister à des activités militaires.
19. Ne pas consommer d'alcool ou d'autres substances intoxicantes.
20. Ne pas chatouiller.⁵
21. Ne pas manquer de respect.
22. Ne pas se laver plus de deux fois par mois, si le corps n'est pas sale.
23. Ne pas tuer d'animaux.⁶
24. Ne pas utiliser de l'eau contenant des êtres vivants.
25. Ne pas se révolter dans le but de relancer une affaire close.

⁵ L'origine : Lorsque Bouddha demeurait au monastère de Jetavana, dans le royaume de Sāvatti, un groupe de six bhikkhu s'amusaient à chatouiller un jeune bhikkhu. En raison d'un fou rire incontrôlable, la respiration de ce jeune bhikkhu restait bloquée. Si bien qu'il a fini par succomber. En apprenant cela, Bouddha a établi cette pācittiya.

⁶ L'origine : Lorsque Bouddha demeurait au monastère de Jetavana, dans le royaume de Sāvatti, le Vénérable Udāyī, après avoir tué des corbeaux, enfilait leur tête en brochette. Des bhikkhu ont vivement réprimandé le Vénérable Udāyī. Ils sont allés informer Bouddha de ces actes, qui a alors établi cette pācittiya.

26. Ne pas feindre ne pas connaître une règle de conduite.
27. Ne pas frapper un bhikkhu.
28. Ne pas faire de geste menaçant qui laisse supposer qu'on va frapper.
29. Ne pas occasionner des remords, des doutes ou des angoisses à un bhikkhu.
30. Ne pas épier un conflit entre bhikkhu.
31. Ne pas contester une décision prise après avoir donné son accord (chanda).
32. Ne pas pénétrer dans la chambre du roi sans prévenir de sa venue.
33. Ne pas fabriquer ni se faire fabriquer une boîte à aiguilles en ivoire, en os ou en corne.
34. Ne pas utiliser de matelas, coussins ou tissus remplis de coton ou de kapok.
35. Ne pas utiliser un tissu de sol de plus de 2,20 mètres sur 1,72 mètre et ayant une frange de plus de 1,15 mètre de large.⁷
36. Ne pas confectionner ou se faire confectionner une « robe pansement » de plus de 4,50 mètres sur 2,20 mètres.
37. Ne pas confectionner ou se faire confectionner une robe de pluie de plus de 6,50 mètres sur 2,70 mètres.
38. Ne pas confectionner ou se faire confectionner une robe de plus de 10 mètres sur 6,50 mètres.

6. Extraits des 4 pāṭidesanīya : *fautes devant être dévoilées oralement pour être purifiées.*

1. Ne pas accepter de nourriture de la part de gens pauvres, faisant preuve d'une ferveur remarquable envers le dhamma, sans être invité par eux.⁸

⁷ L'origine : Six bhikkhu ont utilisé un nisīdana (tissus de sol) d'une surface excessivement grande. Lorsqu'ils les mettaient sur une chaise ou un tabouret, ces nisīdana dépassaient et traînaient sur le sol. Voyant cela, d'autres bhikkhu les ont vivement critiqués. Quand Bouddha a été mis au courant, il a établi le pācittiya en déclarant : « Il faut utiliser des nisīdana d'une surface ayant deux emfans de longueur et d'un empan et demi de largeur, en se basant sur ma main pour la mesure des emfans. »

7. Extraits des 75 sekhiya : fautes de conduite.

1. Porter la robe du bas correctement mise autour de soi, de façon à laisser les bords réguliers.
2. Porter la robe du haut correctement mise autour de soi, de façon à laisser les bords réguliers.
3. Fermer la robe jusqu'au cou et jusqu'aux poignets, en étant assis dans les zones habitées.
4. Fermer la robe jusqu'au cou et jusqu'aux poignets, en se rendant dans les zones habitées.
5. Se tenir convenablement, en étant assis dans les zones habitées.
6. Se tenir convenablement, en se rendant dans les zones habitées.
7. Avoir le regard toujours vers le bas, en étant assis dans les zones habitées.
8. Avoir le regard toujours vers le bas, en se rendant dans les zones habitées.
9. Ne pas soulever sa robe, en étant assis dans les zones habitées.
10. Ne pas soulever sa robe, en se rendant dans les zones habitées.
11. Ne pas rire bruyamment, en étant assis dans les zones habitées.
12. Ne pas rire bruyamment, en se rendant dans les zones habitées.
13. Ne parler qu'à voix basse, en étant assis dans les zones habitées.
14. Ne parler qu'à voix basse, en se rendant dans les zones habitées.
15. Ne pas gigoter le corps, en étant assis dans les zones habitées.
16. Ne pas gigoter le corps, en se rendant dans les zones habitées.
17. Ne pas gigoter les bras, en étant assis dans les zones habitées.
18. Ne pas gigoter les bras, en se rendant dans les zones habitées.
19. Ne pas gigoter la tête, en étant assis dans les zones habitées.

⁸ L'origine : Lorsque Bouddha demeurait au monastère de Jetavana, dans le royaume de Sāvatti, vivait un couple très pauvre, dont la ferveur envers le dhamma était très fortement établie. Comme ils donnaient chaque jour de leur nourriture cuisinée aux bhikkhu venant faire leur ronde quotidienne, il arrivait qu'ils n'aient plus de quoi manger pour eux-mêmes. N'ayant pas de quoi préparer encore à manger, ils demeuraient ainsi affamés. Lorsque les voisins ont su cela, ils ont critiqué les bhikkhu en s'écriant : « C'est une honte d'accepter ainsi la nourriture sans faire preuve de la moindre retenue ! » En entendant cela, des bhikkhu sont allés le rapporter à Bouddha, qui a établi le pāṭidesanīya.

20. Ne pas gigoter la tête, en se rendant dans les zones habitées.
21. Ne pas poser les mains sur les hanches, en étant assis dans les zones habitées.
22. Ne pas poser les mains sur les hanches, en se rendant dans les zones habitées.
23. Ne pas se couvrir la tête, en étant assis dans les zones habitées.
24. Ne pas se couvrir la tête, en se rendant dans les zones habitées.
25. Ne pas se mettre sur la pointe des pieds ou sur les talons, dans les zones habitées.
26. Ne pas s'asseoir en ayant les genoux relevés et les bras enlacés autour des jambes, dans les zones habitées.
27. Adopter une attitude respectueuse, en allant collecter la nourriture.
28. Maintenir son attention sur le bol, en allant collecter la nourriture.
29. Ne pas accepter plus d'une ration de carry pour trois rations de riz, en allant collecter la nourriture.
30. Accepter la nourriture en proportion du bol, sans excéder le bord intérieur, en allant collecter la nourriture.
31. Prendre soin d'adopter une attitude respectueuse, en mangeant.
32. Maintenir son attention dans le bol, en mangeant.
33. Manger les aliments les uns à la suite des autres, sans en rejeter.
34. Manger à raison d'une portion de carry pour trois portions de riz.
35. Ne pas prendre et manger un aliment situé au sommet d'un tas de nourriture, ni aplatir un tas de nourriture.
36. Ne pas cacher du carry à l'aide de riz, dans le but d'en obtenir plus.
37. Ne pas réclamer de nourriture ni manger une telle nourriture si l'on n'est pas malade.
38. Ne pas regarder dans le bol d'un autre avec jalousie.
39. Ne pas manger en insérant des bouchées énormes dans la bouche.
40. Préparer des bouchées de proportion convenable.
41. Ne pas ouvrir la bouche avant que la nourriture n'arrive à son niveau.
42. Ne pas mettre la main dans la bouche, ni même un doigt.
43. Ne pas parler la bouche pleine.
44. Ne pas lancer des pièces de nourriture dans la bouche.
45. Ne pas manger en cassant les pièces de nourriture à l'aide de la bouche.

46. Ne pas remplir sa bouche de nourriture, de sorte à gonfler les joues.
47. Ne pas agiter les mains, en mangeant.
48. Ne pas répandre de riz en mangeant.
49. Ne pas sortir la langue, en mangeant.
50. Ne pas faire de bruit en ouvrant la bouche, en mangeant.
51. Ne pas faire de bruit (« slurp ») en absorbant un liquide.
52. Ne pas se lécher la main.
53. Ne pas essuyer l'intérieur du bol (ou de l'assiette), en mangeant.
54. Ne pas se lécher les lèvres, en mangeant.
55. Ne pas saisir un pot d'eau ou un plat avec une main sale.
56. Ne pas jeter l'eau de lavage (du bol) contenant du riz, dans une zone habitée.
57. Ne pas déféquer ni uriner debout (sauf si une raison médicale l'exige).
58. Ne pas déféquer, ni uriner, ni cracher, sur l'herbe et les plantes vertes (sauf si une raison médicale empêche de faire autrement).
59. Ne pas déféquer, ni uriner, ni cracher, dans de l'eau propre (sauf si une raison médicale empêche de faire autrement).

8. Les 7 adhikaraṇasamatha : sept manières de régler un conflit.

Cette catégorie est un peu particulière, dans le sens où il ne s'agit pas de règles proprement dites, mais plutôt de manières de procéder pour résoudre des conflits.⁹

1. Règlement d'un conflit par confrontation.
(Le conflit est traité en présence des deux parties, en accord avec le vinaya).
2. Règlement d'un conflit en tenant compte de la réputation d'un bhikkhu.

⁹ Quatre genres de conflits sont énumérés :

- (vivādādhikaraṇa) Contestation quant à ce qui est dhamma, ce qui n'est pas dhamma ; ce qui est vinaya, ce qui n'est pas vinaya ; ce que Bouddha a enseigné, ce que Bouddha n'a pas enseigné ; ce qui constitue une offense, ce qui ne constitue pas une offense.
- (anuvādādhikaraṇa) Accusation de pārājika ou de saṃghādisesa.
- (apattādhikaraṇa) Infraction à une règle d'une des sept sortes d'āpatti.
- (kiccādhikaraṇa) Désaccord sur les procédures liées aux quatre kammavācā.

- (Le conflit est réglé à l'aide d'une déclaration, par le saṃgha, de l'innocence d'un arahant contre qui des allégations ont été faites, après lui avoir demandé s'il se rappelle d'avoir commis l'offense.)
3. Règlement d'un conflit en tenant compte de la démente d'un bhikkhu.
(Le conflit est réglé à l'aide d'une déclaration du saṃgha, lorsque l'accusé s'avère aliéné.)
 4. Règlement d'un conflit d'après un aveu.
(Le conflit est réglé d'après l'aveu d'une faute, de la part de la partie concernée.)
 5. Règlement d'un conflit par manifestation de la majorité.
(Le conflit est réglé d'après une décision selon un vote majoritaire.)
 6. Règlement d'un conflit par jugement de la mauvaise volonté d'un bhikkhu.
(Le conflit est réglé à l'aide d'une déclaration du saṃgha, lorsque l'accusé fait preuve de mauvaise volonté en éludant les interrogations qui lui sont adressées.)
 7. Règlement d'un conflit en « étouffant une affaire avec de l'herbe ».
(Le conflit est réglé par exonération de fautes par le saṃgha [excepté les pārājika, les saṃghādisesa et toute faute en liaison avec des laïcs], quand cela permet d'abolir des contestations, en vue de réconcilier des parties en désaccord.)

*Extraits des préceptes traduits du pali et du birman par le moine Dhamma Sami.
<http://www.dhammadana.org/sangha/vinaya/227.htm> Adaptation par L. Kunsang.*

— HISTOIRES DANS LA SANGHA DU BOUDDHA —

Selon les soutras du Bouddha
Adaptation par Thich Nhat Hanh

- NE PAS S'EGARER DANS LES SPECULATIONS PHILOSOPHIQUES

Les monastères Venuvana, Kutagarasala et Jetavana étaient devenus trois centres de pratiques et d'enseignement de la Voie florissants. D'autres centres avaient été établis dans tout le Magadha, le Kosala et dans les royaumes avoisinants. Partout, la présence des bhikkhus en robes safran était devenue familière.

Le Bouddha passa sa neuvième retraite de la saison des pluies à Kosambi, une grande ville du royaume de Vamsa. Un monastère avait été construit non loin de là dans la vaste forêt de Ghosira. Parmi ses disciples avancés, seul Ananda accompagnait le Bouddha.

La forêt de Ghosira était plantée d'arbres simsapa sous lesquels le Bouddha aimait méditer lors des chauds après-midi. Un jour, il leva une poignée de feuilles de simsapa à bout de bras et interrogea les moines :

— Bhikkhus, le nombre de feuilles dans ma main est-il supérieur à celui des feuilles de toute la forêt?

— Non, répondirent-ils en chœur.

— De la même façon, ce que je vois est plus vaste que ce que j'enseigne. Pourquoi ? Car je n'enseigne que les éléments véritablement nécessaires et utiles à l'Éveil.

Il disait cela parce que de nombreux bhikkhus avaient une forte propension à s'égarer dans les spéculations philosophiques. Particulièrement bhikkhu Malunkyaputta qui ne cessait de poser des questions telles que « l'univers est-il fini ou infini », « Est-il temporel ou éternel? », auxquelles le Bouddha refusait toujours de répondre. Ulcéré de ses silences, Malunkyaputta décida de l'interroger une dernière fois, et de renier ses vœux de bhikkhu en cas de nouvelle rebuffade.

— Maître, si vous daignez répondre à mes questions, je continuerai à suivre votre Voie. Si vous refusez, je quitterai la Sangha. Dites-moi si l'univers est fini ou infini. Et si vous n'avez pas la réponse, dites-le-moi aussi.

Le Bouddha regarda Malunkyaputta.

— Quand vous avez sollicité l'ordination, vous ai-je promis de répondre à de telles questions ? Ai-je dit : « Malunkyaputta, devenez un bhikkhu, et je résoudrai des problèmes métaphysiques » ?

— Non, Vénéré Maître.

— Alors, pourquoi m'importunez-vous aujourd'hui ? Malunkyaputta, vous êtes semblable à une personne frappée par une flèche empoisonnée qui fait venir le médecin pour l'extraire mais qui refuse tout acte médical si ce dernier ne satisfait pas sa curiosité. Il veut savoir qui a tiré la flèche ? Quelle est la caste du tireur ? Pourquoi l'a-t-il visé ? Avec quelle sorte d'arc ? Comment l'homme s'est-il procuré le poison ? Malunkyaputta, l'homme mourra avant que sa curiosité ne soit assouvie. Il en est de même dans la poursuite de la Voie. Je ne transmets que les enseignements nécessaires à la Réalisation et je délaisse les arguties futiles ou secondaires.

« Malunkyaputta, que l'univers soit fini ou infini, temporel ou éternel, il y a une vérité que vous devez accepter : l'existence de la souffrance. Mon enseignement vous aidera à atteindre le détachement, la sérénité et la Libération. Je refuse de débattre de sujets vous éloignant de la réalisation de l'Éveil. »

Malunkyaputta, confus, demanda au Bouddha de lui pardonner sa requête si stupide. L'Éveillé encouragea les bhikkhus à se concentrer sur leur pratique et à éviter les débats philosophiques inutiles.

- ORGANISATION DE LA SANGHA

Ghosira, le disciple donateur de la forêt, finança la construction de deux autres monastères — Kukuta et Pavari-kambavana. Un quatrième du nom de Badarika fut aussi bâti dans la région.

La vie dans ces centres s'organisa. Certains bhikkhus furent chargés d'apprendre par cœur les enseignements du Bouddha. On les appela "les maîtres de soutra", propos de l'Éveillé. L'un d'entre eux, le *Soutra de la mise en route de la roue du dharma*, était l'enseignement donné par le Bouddha à ses

cinq premiers disciples dans le parc des Cerfs. Quelques soutras comme le *Soutra de la nature du non-soi*, le *Soutra de la coproduction interdépendante*, et celui des *Quatre Nobles Vérités* furent ainsi mémorisés. La communauté des bhikkhus les récitait deux fois par mois.

On désigna aussi des "maîtres de préceptes" pour novices et bhikkhus. Rahula et les autres novices encore mineurs devaient respecter ce que l'on appelait les préceptes de samanera.

- LE CONFLIT DE KOSAMBI

La même année, un conflit naquit à Ghosira [près de Kosambi], entre un "maître de soutra" et un "maître de précepte" qui provoqua une crise majeure dans la Sangha. Un "maître de soutra" oublia de vider l'eau de la cuvette qu'il avait utilisée et fut accusé d'avoir violé un précepte mineur par un "maître de précepte".

L'accusé argua qu'on ne pouvait pas l'accuser d'avoir violé un précepte vu qu'il n'avait pas accompli ce geste intentionnellement. Les étudiants de chaque bhikkhu prirent la défense de leur maître, et la querelle s'envenima. Le premier parti accusait le second de calomnie, qui traitait ses opposants de menteurs.

Le "maître de précepte" dénonça publiquement la faute du maître de soutra et lui interdit d'assister à la cérémonie bihebdomadaire de récitation des préceptes jusqu'à ce qu'il fit une confession publique devant la Sangha.

L'atmosphère devint de plus en plus tendue. Les invectives jaillissaient comme des flèches empoisonnées. La plupart des bhikkhus choisirent un camp, mais certains moines refusèrent de s'engager dans cette dispute, argumentant que cette querelle finirait par créer une sérieuse division dans la Sangha.

Bien que résidant non loin du monastère, le Bouddha ignorait tout de cette dispute jusqu'à ce qu'une délégation des bhikkhus vienne lui demander sa médiation. Il sermonna alors le "maître de précepte" :

— Nous ne devons pas nous attacher à nos conceptions mais écouter attentivement l'autre afin de comprendre son point de vue. Nous devons chercher tous les moyens d'empêcher une fracture de la communauté.

Il alla tenir les mêmes propos au "maître de soutra" et revint à sa hutte, avec l'espoir d'une prochaine réconciliation.

Mais cette intervention n'eut pas l'effet désiré. Trop de paroles venimeuses avaient été distillées. Maintes blessures s'étaient infectées. Les bhikkhus restés impartiaux n'avaient pas suffisamment d'influence pour réconcilier les deux factions. Le conflit parvint aux oreilles des disciples laïcs, puis des autres courants religieux. C'était un sérieux coup porté au prestige de la Sangha. Incapable de supporter cette situation plus longtemps, Nagita supplia le Bouddha d'intervenir une fois encore.

Le Bouddha revêtit sa robe de sortie pour se rendre à la salle de réunion du monastère. Nagita sonna la cloche pour rassembler la communauté. Quand tous furent présents, l'Éveillé déclara :

— Je vous prie de cesser votre dispute. Elle ne fait que créer la division dans la communauté. Concentrez-vous sur votre pratique. Si vous vous y consacrez véritablement, vous ne serez plus les victimes de la fierté et de la colère.

Un bhikkhu intervint.

— Maître, s'il vous plaît, ne vous mêlez pas à cette histoire. Retournez à votre hutte et consacrez-vous paisiblement à votre méditation. Cette dispute ne vous concerne pas. Nous sommes capables de la résoudre par nous-mêmes.

Un lourd silence s'ensuivit. Le Bouddha se leva et descendit mendier à Kosambi. Il alla ensuite manger seul dans la forêt avant de quitter Kosambi. Il n'avertit personne de son départ, ni son assistant, Nagita, ni même le vénérable Ananda.

- LE BOUDDHA SE RETIRE

L'Éveillé marcha jusqu'à la ville de Balakalonakaragama où il rencontra son disciple Bhagu qui l'invita à partager sa pratique solitaire dans la forêt. Le Bouddha lui demanda comment se déroulait cette pratique. Celui-ci déclara en retirer beaucoup de bien-être et de joie, même s'il vivait seul. L'Éveillé remarqua que « parfois, il est plus agréable de vivre seul ».

Après avoir pris congé de Bhagu, le Bouddha se dirigea vers la Forêt de Bambous.

Un gardien l'interpella à l'entrée :

— Moine, ne pénètre pas dans la forêt car tu risques de déranger les bhikkhus qui s'y adonnent à leur pratique.

Le vénérable Anuruddha apparut alors et accueillit chaleureusement le Bouddha. Il dit au gardien :

— C'est mon maître. Je te prie de le laisser entrer. Anuruddha conduisit le Bouddha dans la forêt où vivait avec deux autres bhikkhus, Nandiya et Kimbila, ravis de sa visite. Nandiya prit le bol du Bouddha et Kimbila se chargea de sa robe. Pour qu'il puisse s'asseoir, ils nettoyèrent le sol près d'un bosquet de bambous dorés. Ils lui apportèrent une serviette et une cuvette d'eau. Les trois bhikkhus joignirent les mains et s'inclinèrent devant lui. Il leur fit signe de s'asseoir et demanda :

— Êtes-vous heureux ici ? Comment se déroule votre pratique ? Rencontrez-vous des difficultés en mendiant ou en diffusant l'enseignement dans cette région ?

Anuruddha répondit :

— Vénéré Maître, nous sommes très heureux dans cet endroit paisible. Nous recevons de nombreuses offrandes de nourriture et nous partageons le Dharma. Nous faisons tous des progrès dans notre pratique.

Le Bouddha continua :

— Vivez-vous en harmonie les uns avec les autres ? Anuruddha reprit la parole :

— Vénéré Maître, nous veillons attentivement les uns sur les autres. Nous sommes en harmonie comme le lait et le miel. Je considère comme un grand privilège de vivre avec Nandiya et Kimbila. Avant toute action ou toute parole, je me demande si elle pourrait décevoir mes frères. Si je sens le moindre doute, je m'abstiens. Vénéré Maître, bien qu'étant trois, nous ne faisons qu'un.

Nous vivons en harmonie et nous prenons soin les uns des autres. Nous partageons tout, de notre nourriture à nos réflexions en passant par nos expériences.

Le Bouddha les félicita :

— Excellent ! Je suis très heureux de voir que vous vivez dans la paix. Une Sangha est authentique seulement quand une telle sérénité existe. Vous avez connu le véritable Éveil, c'est pourquoi vous avez atteint une telle symbiose.

Le Bouddha resta un mois avec les trois bhikkhus. Il observa comment ils allaient demander l'aumône chaque matin après la méditation. Celui des trois bhikkhus qui revenait le premier aménageait un endroit pour que les deux autres puissent s'y asseoir, se lavait et préparait un bol vide. Il y déposait un peu de sa nourriture pour le cas où l'un de ses frères n'aurait rien reçu.

Dès que l'un d'eux s'apercevait que les toilettes avaient besoin d'être nettoyées, il s'en chargeait aussitôt. Ils joignaient toujours leurs forces dès qu'un travail nécessitait plus d'une personne. Ils s'asseyaient souvent ensemble pour partager leurs expériences et leurs réflexions.

Avant de quitter les trois bhikkhus, le Bouddha leur déclara :

— Bhikkhus, la vraie nature d'une Sangha est l'harmonie. La communauté vivra en paix et dans le bonheur si ses membres respectent **les Six principes de la vie harmonieuse** suivants:

1. Partager un espace commun (une forêt ou une maison).
2. Se répartir les tâches matérielles essentielles.
3. Se conformer ensemble aux préceptes.
4. Ne prononcer que des paroles contribuant à l'harmonie, se garder de toutes celles pouvant désunir la communauté.
5. Partager ses expériences vécues et ses découvertes.
6. Écouter les différents points de vue des membres de la Sangha puis faire une synthèse de toutes ces opinions.

Une Sangha qui respecte ces principes connaîtra le bonheur et l'harmonie. Bhikkhus, observons toujours ces six principes.

Cet enseignement ravit les bhikkhus. Le Bouddha prit congé d'eux et marcha jusqu'à la forêt de Rakkhita. Après avoir médité sous un arbre sala, il décida d'y passer la saison des pluies dans la solitude.

- LA RESOLUTION DU CONFLIT DE LA SANGHA DE KOSAMBI

C'était la dixième saison de retraite depuis l'Illumination du Bouddha, mais seulement la deuxième qu'il passait seul. Il ne délaissait la forêt que le matin pour aller mendier. Quand la saison des pluies s'acheva, il quitta ses amis éléphants et se dirigea vers le monastère de Jetavana à Savatthi. Sariputta et Rahula furent soulagés de le revoir. Plusieurs disciples avancés se trouvaient là, dont Moggallana, Maha-kassapa, et Devadatta. Anuruddha, Kimbila et Nanda étaient aussi venus de leur bambouseraie de Karagama. Bhikkhuni Gotami était aussi à Savatthi.

Le Bouddha trouva Ananda en train de ranger et balayer sa hutte. Il avait été absent un an et demi ! Ananda s'inclina devant le Bouddha avant de répondre à ses questions sur la situation à Kosambi.

— Après votre départ, un grand nombre de frères sont venus me faire des reproches : « Le maître est parti seul. Pourquoi ne le suivez-vous pas pour l'assister? Si vous n'y allez pas, nous irons nous-mêmes. » Je leur ai répondu : « Le Bouddha est parti sans nous prévenir car il désire être seul. Nous ne devons pas l'importuner. » Six mois plus tard, les mêmes frères sont revenus et ont déclaré : « Frère, cela fait longtemps que nous n'avons pas reçu un enseignement direct du Bouddha. Nous voulons partir à sa recherche. Cette fois, j'ai cédé et nous avons commencé à vous chercher, sans succès. Personne ne savait où vous étiez. Nous avons décidé de vous attendre ici, espérant que vous y passeriez. Nous étions certains que vous n'abandonneriez pas vos disciples.

— Quand vous avez quitté Kosambi, où en était la situation ?

— Vénéré Maître, le conflit a d'abord empiré. Aucune des deux factions ne voulant faire de concession, l'atmosphère était devenue irrespirable. Nous expliquâmes aux disciples laïcs inquiets que nombre d'entre nous refusaient de prendre parti. Ces derniers décidèrent d'intervenir. Ils vinrent au monastère et avertirent les bhikkhus impliqués dans cette querelle : « Le Bouddha est parti, attristé par votre conduite affligeante. A cause de vous, de nombreux disciples laïcs ont perdu confiance en la Sangha. Nous vous prions d'être plus attentifs à vos actes. » Au début, les bhikkhus en conflit dédaignèrent le sermon des disciples laïcs qui décidèrent de ne plus faire d'offrande de nourriture. « Vous êtes indignes de la confiance du Bouddha car incapables de vivre en harmonie, leur dirent-ils. Si vous aviez écouté son

enseignement, vous vous seriez réconciliés. Vous ne pourrez regagner notre confiance que si vous lui confessez votre faute. »

« Vénéré Maître, la fermeté des disciples laïcs a été bénéfique car les deux camps ont accepté de se rencontrer le jour où j'ai quitté Kosambi. Je suis sûr qu'ils viendront sous peu vous avouer publiquement leurs torts. »

Le Bouddha ramassa le balai d'Ananda :

— Laissez-moi me charger de cela. S'il vous plaît, allez dire à Sariputta que je désire lui parler.

Il balaya tranquillement la hutte puis attendit Sariputta sur une chaise de bambou. Jetavana était vraiment splendide avec ses arbres en fleurs et ses chants d'oiseaux. Sariputta arriva et s'assit en silence à côté de lui. Ils restèrent ainsi un long moment, puis le Bouddha lui confia :

— Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter des conflits inutiles dans ce merveilleux monastère.

Un après-midi, on annonça l'arrivée des bhikkhus de Kosambi.

Le Bouddha s'adressa à ses disciples avancés :

— Écoutez les deux parties sans préjugé. Considérez attentivement tout ce que vous entendrez pour déterminer les éléments en accord avec le Dharma et ceux qui ne le sont pas. Les premiers amènent la paix et la joie. Ce sont des principes que je pratique moi-même. Les choses contre lesquelles je vous ai mis en garde, et que je ne pratique pas, ne sont pas compatibles avec l'enseignement. Quand vous parviendrez à établir une distinction claire entre les deux, vous saurez comment aider les partis à se réconcilier.

Le soir même, les bhikkhus sollicitèrent une entrevue avec l'Éveillé par l'intermédiaire de Sariputta qui leur conseilla :

— Le plus important n'est pas de confesser vos fautes au Bouddha mais d'arriver à une véritable réconciliation, condition sine qua non à la tenue d'une cérémonie de contrition.

Cette même nuit, le "maître de soutra" responsable du conflit se rendit auprès du "maître de précepte", s'inclina, s'agenouilla devant lui et se repentit.

— Vénérable, je reconnais avoir transgressé un précepte. Il était juste que vous me punissiez. Je suis prêt à une confession publique devant la Sangha.

Le "maître de précepte", s'agenouillant à son tour, confessa :

— J'avoue que j'ai manqué moi aussi d'humilité et de tact. Je vous prie d'accepter mes sincères excuses.

Une cérémonie de confession fut organisée pour "le maître de soutra". Cet heureux dénouement soulagea tout le monde. Sariputta vint avertir le Bouddha de cette réconciliation. Celui-ci fit un signe de tête, sans prononcer un mot.

Le conflit était fini, mais il savait qu'il faudrait beaucoup de temps pour refermer toutes les blessures.

- LES SEPT PRATIQUES DE RECONCILIATION destinées à résoudre toute dispute pouvant éclater dans la Sangha.

Le vénérable Moggallana suggéra l'organisation d'une réunion entre les disciples avancés du Bouddha de Jetavana et les instigateurs du conflit de Kosambi dans le but de prévenir la répétition de telles querelles. Le vénérable Mahakassapa présidait cette rencontre.

Mahakassapa invita Anuruddha à répéter les Six principes de vie harmonieuse pour lancer le débat et proposa d'inciter les bhikkhus de tous les centres à les apprendre par cœur.

Après quatre jours de discussion, les participants à cette assemblée établirent **les sept pratiques Saptadhikaranasamatha ou méthodes de réconciliation destinées à résoudre toute dispute pouvant éclater dans la Sangha.**

1. La première pratique s'appelle sammukha-vinaya, ou le face-à-face. La dispute doit être exposée devant l'assemblée des bhikkhus en présence des deux parties. Car les conversations privées divisent et accentuent la discorde.

2. La deuxième pratique se nomme smṛti-vinaya, ou le rappel. Chacune des parties incriminées rapporte à l'assemblée, fidèlement, et avec le maximum de détails, toutes les causes du conflit. Des témoins et des preuves peuvent être présentés. La communauté écoute patiemment les deux parties afin d'obtenir les informations nécessaires à l'examen de cette dispute.

3. Durant la troisième pratique appelée amudha-vinaya, ou non-entêtement, les moines impliqués sont invités à résoudre le conflit par eux-mêmes afin de manifester leur volonté de réconciliation, car l'entêtement est négatif et

improductif. Si l'une des parties avoue avoir violé un précepte par ignorance ou par confusion d'esprit, sans intention de le transgresser, la communauté devra en tenir compte et trouver une solution convenant aux deux parties.

4. La quatrième pratique s'appelle tatsvabhaisya-vinaya, ou la confession volontaire. Chaque partie est encouragée à admettre spontanément ses propres fautes. La communauté doit accorder à chaque faction suffisamment de temps pour confesser ses propres manquements, si mineurs soient-ils. Admettre ses torts enclenche un phénomène de réconciliation devant inciter l'autre partie à agir de même. Et entraîne la possibilité d'une réconciliation totale.

5. La cinquième pratique s'appelle pratiyi akara-vinaya, ou décision obtenue à la majorité. Après avoir écouté attentivement les deux parties et constaté leur bonne volonté, une décision est prise à la majorité.

6. La sixième pratique s'appelle yadbhuysikya-vinaya, ou la décision par consensus. Si les modalités de repentir sont votées par la majorité de la Sangha, un verdict est prononcé, le Mapticaturthin-karmavacana. Si personne dans la communauté ne s'y oppose, cette décision est sans appel. Aucune des parties impliquées ne peut discuter cette sanction, ayant accepté préalablement de se soumettre à la décision de la communauté.

7. La septième pratique s'appelle tnastaraka-vinaya, ou couvrir la boue de paille. Pendant cette assemblée, on choisit parmi les bhikkhus les plus respectés un ancien pour représenter chaque partie en présence. Ils écoutent attentivement et parlent peu. Mais quand ils prennent la parole, leurs propos ont un poids certain et la capacité d'inciter à la réconciliation et au pardon. Comme la paille recouvrant la boue permet d'avancer sans salir ses vêtements. La présence de ces anciens facilite la résolution des querelles. L'amertume disparaît et la communauté peut arriver à un verdict convenable.

Les disciples avancés soumièrent à l'approbation du Bouddha les Sept Pratiques de Réconciliation. Il loua le travail accompli et accepta leur intégration parmi les préceptes officiels.

Le Bouddha demeura six mois à Jetavana avant de s'en retourner à Rajagaha.

Extraits des chapitres 46, 47 et 48 de l'ouvrage "Sur les Traces de Siddharta", Thich Nhat Hanh. Ed. Pocket

3 - LES TROIS HOMMES DU KHAM

Vers 1140, à l'époque où le Karmapa [Tusoum Khyènpa] arriva au mont Daklha Gampo, Gampopa était âgé d'une soixantaine d'années. Son monastère, qu'il dirigeait avec son neveu, était alors considéré comme un exemple de discipline et d'érudition. Être accepté en son sein était un grand honneur. Par ailleurs, quel que soit le niveau de réalisation du disciple, celui-ci était néanmoins traité comme tous les autres, dans le plus strict respect des règles du code monastique, celui qui enfreignait le règlement s'exposant alors à être expulsé sur-le-champ.

Une histoire, restée célèbre sous le nom des « Trois Hommes du Kham », donne un bon aperçu de la discipline du monastère de Daklha Gampo : on y raconte que le Karmapa, et deux autres moines¹⁰ originaires du Kham, décidèrent un jour d'accomplir un rituel d'offrandes, pour marquer, lors du premier mois de l'été, le jour des dakinis. Ce rituel implique l'offrande de nourriture et d'alcool.

Les trois amis, qui au niveau extérieur respectaient parfaitement les règles du code monastique, possédaient déjà, au niveau intérieur, une pleine maîtrise des phases de méditation du vajrayana. Ils étaient habilités à pratiquer certains préceptes seulement accessibles à quelques initiés. Gampopa, après avoir été sollicité de nombreuses fois, les autorisa à déroger à la règle commune mais leur demanda de ne pas brasser plus de neuf coupes crâniennes d'orge et d'accomplir le rituel hors de l'enceinte du monastère.

Derrière la colline, ils se mirent donc à la tâche : le premier rassembla le bois pour le feu à l'aide d'une fronde – habituellement utilisée pour rassembler le bétail –, et les rondins, tels des bestiaux terrorisés, remontèrent la colline ; le deuxième, Tusoum Khyènpa, rapporta de l'eau dans un filet ; et le troisième attisa le feu en expulsant de l'air avec l'extrémité de ses doigts.

Le soir venu, ils accomplirent tous les trois le rituel d'offrande et les expériences de félicité enflammèrent leur esprit. Ils burent la bière à l'aide de coupes crâniennes, offrirent chants et danses vajra et invoquèrent la bénédiction des maîtres de la lignée.

¹⁰ Saltong Shogom et Pagmo Droupa.

Une fois revenus dans l'enceinte du monastère, ils continuèrent à chanter et danser dans les allées, tant et plus que le maître de discipline accourut.

– Comment osez-vous ? s'écria-t-il. Vous avez, tous les trois, transgressé les règles du code monastique. Chanter et danser sont contraires à notre tradition et vont à l'encontre de la doctrine du Bouddha. Vous n'avez plus votre place en ce monastère, décampez immédiatement ! déclara-t-il.

L'un d'entre eux, toujours en état d'exaltation, essaya de le raisonner en lui expliquant comment boire de l'alcool et entonna un chant spirituel de Milarépa. Rien n'y fit, le maître de discipline devint de plus en plus menaçant et se mit à les rosser de coups avec son bâton.

– Déguepissez ce soir même ou demain matin dès les premières lueurs !

Ainsi, peu avant l'aube, les trois amis du Kham durent quitter le monastère sans avoir pu dire au revoir à leur maître Gampopa et s'être prosterné devant lui. Ce dernier se trouvait alors dans un ermitage plus haut dans la montagne. Pendant la nuit, celui-ci eut une vision : de grands miracles se déroulaient dans les allées du monastère. Mais au petit matin, il vit que les dakas et dakinis s'apprêtaient à partir. Il demanda alors à son neveu et serviteur d'aller voir si rien n'était arrivé aux trois hommes du Kham.

Celui-ci aperçut, en contrebas de la colline, les trois yogis qui faisaient des prosternations d'adieu en direction du monastère de leur maître. Il entendit également les oiseaux piailler plus fort qu'à l'accoutumée et vit que les pointes des arbres semblaient s'incliner vers la vallée.

Après en avoir été informé, Gampopa déclara que cette expulsion n'était pas juste, que le maître de discipline avait agi avec beaucoup trop de zèle et n'avait pas été capable de comprendre l'aptitude aux expériences méditatives des trois yogis du Kham.

Il décida immédiatement de rattraper ses trois merveilleux disciples. Il descendit le flanc de la colline et, perché du haut d'un rocher, il agita son châle de moine et leur fit signe de remonter. Il entonna alors un chant qui débutait ainsi :

Shomo ! Remontez !

Ka Kyé ! Fils sublimes, chers à mon cœur, écoutez !

Ne descendez pas plus bas mes enfants, remontez !

Jadis, dans de nombreuses vies passées,

Nous avons déjà un lien karmique profond.

En présence du Seigneur parfaitement éveillé,
Le Vainqueur Transcendant, Protecteur Shakyamuni,
Alors que j'étais Jeune Clair de Lune¹¹,
J'ai demandé et reçu *le Soutra de l'Absorption souveraine*.
Vous étiez les principaux frères vajras
Parmi une assemblée de dizaines de milliers.

Gampopa mit tant de ferveur dans son chant que la marque de son bâton et de ses pieds s'imprimèrent dans la roche.

« Les trois yogis du Kham avaient vu leur maître venir et leur faire signe de la main ; ils avaient aussi clairement entendu son chant. Emplis de bonheur, ils se prosternèrent à maintes reprises et, du fond du ravin, grimpés sur un rocher, ils lui offrirent ce chant et cette danse pleins d'entrain : "Shomo ! Nous remontons !" »

Leur danse, dit-on, fut si parfaite que les empreintes de leurs nombreux pas s'imprimèrent dans la roche !

(Extrait de "l'Odyssée des Karmapas", L. Kunsang et M. Aubèle, Albin Michel)

¹¹ Le bodhisattva *chandraprabhakumara*.

4 — LE REFUGE —

selon le Précieux Ornement de la Libération (le Dhagpo Thargyèn)¹²

Par Gampopa (1079-1153)

- L'OBJET DANS LEQUEL ON PREND REFUGE

L'objet dans lequel on prend refuge est double : ordinaire et extraordinaire.

L'OBJET ORDINAIRE : LES TROIS JOYAUX

Le Joyau du **Bouddha** est l'Éveillé, l'Épanoui, le Vainqueur, l'Accompli, le Transcendant, celui qui possède l'affranchissement, la sagesse et la grandeur parfaits.¹³

Le Joyau du **Dharma** est double : il comprend le Dharma de transmission, qui correspond aux douze catégories d'enseignements du Bouddha*, et le Dharma de réalisation, qui correspond à la vérité de la voie et à la vérité de la cessation de la souffrance.

Le Joyau de la **Sangha** est double aussi : la communauté d'individus ordinaires, représentée par la réunion d'au moins quatre moines à la discipline pure, et la communauté sublime composée de huit types d'êtres éveillés¹⁴.

L'OBJET EXTRAORDINAIRE

Il est triple : l'objet présent en face de soi, l'objet parfaitement réalisé et la réalité ultime*.

L'objet présent en face de soi sera : pour le Bouddha, les représentations des tathagatas ; pour le Dharma, les livres du Grand Véhicule ; et pour la Sangha, la communauté des bodhisattvas.

¹² Tib. Dam chos yid bzhin nor bu thar pa rin po che'i rgyan

¹³ La "grandeur" consiste à posséder l'affranchissement et la réalisation, ainsi qu'à dépasser le samsara et le nirvana.

¹⁴ Litt. « quatre paires, huit éléments » — classification de la Sangha propre au Petit Véhicule. Les « quatre paires » sont les êtres qui sont entrés dans le courant, ceux qui reviennent encore une fois, ceux qui ne reviennent plus et les arhats. Chacun de ces groupes se subdivise en deux : ceux qui sont en train d'atteindre l'un de ces états et ceux qui jouissent pleinement de son fruit.

L'objet parfaitement réalisé désigne le Bouddha, possesseur des trois corps*, le sublime Dharma, paisible et au-delà de la souffrance, et la Sangha des bodhisattvas des terres sublimes.

Du point de vue de la réalité ultime, le refuge est le Bouddha, et lui seul, ainsi que le déclare le *Continuum insurpassable* :

En vérité absolue, le seul refuge des êtres est le Bouddha.

Pourquoi le Bouddha est-il le refuge ultime ?

Parce que le Mouni possède le corps absolu
Et parce qu'il est l'ultime Sangha.

Autrement dit, les bouddhas sont les refuges suprêmes, car ils n'ont ni commencement ni fin, ils sont totalement purs¹⁵, exempts de désir et possèdent le corps absolu. Ils sont également les refuges suprêmes, parce que la communauté des trois véhicules atteint son but ultime dans le corps absolu ultime et totalement pur.

Le Dharma et la Sangha ne sont-ils pas le refuge ultime ? Selon le *Continuum insurpassable* :

Les deux Dharmas et la noble communauté
Ne sont pas l'éternel et suprême refuge.

Pourquoi ? Parce que le Dharma enseigné est, pour sa part, un ensemble de paroles et de textes qu'on abandonne au terme de la voie, de même qu'on quitte la barque une fois qu'on a traversé la rivière. Le Dharma de réalisation possède, quant à lui, deux aspects, la « vérité de la voie » et la « vérité de la cessation ». Sous son aspect de vérité de la voie, il est conditionné, donc éphémère et trompeur¹⁶. Ce n'est pas non plus un refuge ultime. Quant à la vérité de la cessation, selon les auditeurs et les bouddhas-par-soi, il s'agit

¹⁵ Ils sont non seulement purs, comme les autres êtres, de toute imperfection dans leur nature originelle et ultime, mais ils sont aussi purs, contrairement aux autres êtres, de toutes les imperfections momentanées (qui désignent les voiles émotionnels et cognitifs).

¹⁶ Le Dharma est trompeur, car il change avec les différents niveaux spirituels. Sa fonction n'est que temporaire.

d'une extinction comparable à celle d'une flamme. N'étant rien, elle ne sera pas le refuge ultime.

Enfin, la Sangha elle-même prend refuge dans le Bouddha par peur du samsara. Puisqu'elle connaît la peur, elle n'est pas non plus le refuge ultime. C'est ainsi que le *Continuum insurpassable* déclare :

Abandonnés, faillibles,
Néant ou sujets à la peur,
Les deux Dharmas et la noble communauté
Ne sont pas le suprême et ultime refuge.

Maître Asanga précise :

Il n'est qu'un seul refuge qui soit sans fin, permanent,
immuable, suprême et authentique : le Tathagata, l'Arhat,
le Bouddha authentique et parfait.

Voilà qui contredit, pensera-t-on, ce que nous avons affirmé plus haut, à savoir, qu'il y a trois refuges. À cela on répondra que les trois refuges sont des méthodes destinées à guider les êtres. On lit dans le *Soutra de la grande libération* :

En bref, le refuge est unique, mais pour des raisons de méthode, il est triple.

Comment donc est-il « triple pour des raisons de méthode » ?

Le *Continuum insurpassable* l'explique ainsi :

Sur la base des trois véhicules,
Des trois fonctions et des aspirations,
Les trois refuges ont été établis
Pour mettre l'accent sur le maître,
L'enseignement ou l'apprentissage.

Les trois refuges sont établis en fonction de trois qualités, de trois véhicules, de trois fonctions et de trois aspirations.

Pour les individus qui appartiennent au véhicule des bodhisattvas et ceux qui aspirent à donner la plus grande importance au Bouddha, le refuge est le

Bouddha, afin de montrer les qualités du maître. D'où la formule : « Je prends refuge dans le Bouddha, le plus sublime des êtres humains ».

Pour les individus qui appartiennent au véhicule des bouddhas-par-soi et ceux qui souhaitent accorder la prééminence au Dharma, le refuge est le Dharma, afin de montrer les qualités de l'enseignement. D'où la formule : « Je prends refuge dans le Dharma, suprêmement libre du désir¹⁷ »

Pour les individus qui appartiennent au véhicule des auditeurs et ceux qui souhaitent donner le plus grand rôle à la Sangha, le refuge est la Sangha, afin de montrer les qualités de l'apprentissage¹⁸. D'où la formule : « Je prends refuge dans la Sangha, la meilleure des communautés ».

Cette présentation des trois refuges selon trois buts et en fonction des différents types d'individus a été enseignée par le Bouddha au niveau de la seule vérité relative, afin d'amener les êtres à s'engager graduellement dans la pratique des différents véhicules.

- DURÉE POUR LAQUELLE ON PREND REFUGE

On prend refuge soit pour une durée « ordinaire », c'est-à-dire jusqu'à la mort, soit pour une durée « extraordinaire », jusqu'au cœur de l'Éveil.

- LA MOTIVATION

La motivation peut être ordinaire : on prend refuge parce qu'on trouve insupportable sa propre souffrance ; ou extraordinaire : parce qu'on trouve insupportable la souffrance des autres.

[.../...]

- L'EFFET DE LA PRISE DE REFUGE

¹⁷ Toutes les voies spirituelles sont des antidotes du désir-attachement. La particularité du Dharma du Bouddha, c'est qu'il permet de se libérer du désir du samsara dans son ensemble, y compris de celui des mondes supérieurs (de la Forme et du Sans Forme). Le Dharma du Bouddha est donc qualifié de « suprême ».

¹⁸ La Sangha se caractérise par l'apprentissage de la voie.

Le refuge ordinaire protège de tous les maux, des trois mondes inférieurs, des mauvaises méthodes et de la croyance au moi. Le refuge extraordinaire protège de tout, y compris des véhicules inférieurs¹⁹.

(Gampopa, *le Précieux Ornement de la Libération*, tib. *Dam chos yid bzhin nor bu thar pa rin po che'i rgyan*, chapitre la Production de l'Éveil, Trad. comité Padmakara).

¹⁹ Prendre refuge de façon extraordinaire, c'est-à-dire par compassion pour les autres, permet d'échapper à l'attitude des véhicules inférieurs, d'où est absente la grande compassion du bodhisattva.

5 - LES HUIT STANCES DE L'ENTRAÎNEMENT DE L'ESPRIT
par Guéshé Langri Thangpa

- 1 Considérant tous les êtres
Comme plus précieux qu'un joyau qui exauce tous les souhaits
Pour accomplir le but ultime,
Je ne cesserai de les chérir.
- 2 Chaque fois que je me trouve en compagnie,
Je me verrai comme le plus humble de tous,
Et tenant les autres pour suprêmes,
Je les chérirai du plus profond de mon cœur.
- 3 Dans tous mes actes, j'observerai mon esprit
Et, dès que surgissent les émotions destructrices,
Je leur ferai face et les écarterai avec fermeté
Car elles sont néfastes pour moi-même et pour autrui.
- 4 Quand je rencontre des personnes négatives
Ou accablées par le poids des méfaits et de la souffrance,
Je les tiendrai en grande estime,
Comme si je découvrais un trésor rare et inestimable.
- 5 Quand, par envie, une personne me fait du tort,
M'attaque ou me méprise,
Je prendrai sur moi toute défaite
Et leur offrirai toute victoire.
- 6 Même quand une personne que j'ai aidée,
Ou en laquelle j'ai placé de grands espoirs,
Me traite de façon très injuste,
Je la verrai comme un véritable maître spirituel.
- 7 En bref, directement ou indirectement,
J'offrirai aide et bonheur à tous les êtres, mes mères,
Et en mon for intérieur, je prendrai sur moi
Tous leurs maux et toutes leurs souffrances.

- 8 J'apprendrai à préserver toutes ces pratiques
Des souillures des huit préoccupations mondaines²⁰.
Puissé-je reconnaître toutes choses comme illusoires
Et, brisant la chaîne de l'attachement, me libérer de la servitude !

(Traduction Comité de traduction française Rigpa, sur la base de la version anglaise de Rigpa Translations, revue en 2012 - Lotsawa House).

²⁰ Les « huit préoccupations mondaines » : le bonheur et la souffrance, la louange et le blâme, le gain et la perte, la célébrité et l'anonymat.

6 - MAXIMES DES SEPT POINTS DE L'ENTRAÎNEMENT DE L'ESPRIT par Chékawa Yéshé Dorjé

Les principes ont été principalement introduits au Tibet par le maître indien Atisha (XI^e siècle) qui en avait reçu la transmission de plusieurs maîtres, notamment Serlingpa en Indonésie. Au XII^e siècle, au Tibet, Chékawa Yéshé Dorjé les systématisa sous la forme de 59 maximes dans son texte "Les Sept points de l'entraînement de l'esprit".

PREMIER POINT

Les préliminaires : base de la pratique du dharma

1. D'abord, entraîne-toi aux préliminaires 33

DEUXIÈME POINT

La pratique principale : cultiver le bodhichitta

Bodhichitta absolu et bodhichitta relatif

A/ Les slogans du bodhichitta absolu : la paramita de la générosité

2. Regarde tous les dharmas comme des rêves 50
3. Examine la nature de l'intelligence non née 51
4. Laisse même les antidotes se libérer tout seuls 53
5. Repose dans la nature de l'alaya, l'essence 56
6. Dans l'expérience postméditative deviens enfant de l'illusion 61

B/ Les slogans du bodhichitta relatif : la paramita de la discipline

7. Pratique alternativement le donner et le recevoir. L'un et l'autre doivent chevaucher le souffle 64
8. Trois objets, trois poisons, trois racines de vertu 79
9. Entraîne-toi à l'aide de slogans en toute activité 81
10. Commence la séquence du donner-et-recevoir par toi-même 83

TROISIÈME POINT

Transformation de l'adversité en voie d'éveil : la paramita de la patience

11. Lorsque le monde est rempli de maux, transforme toutes les mésaventures dans la voie de la bodhi

(*Transforme toutes les conditions adverses en une voie de l'Éveil) 86

12. Ramène à toi tous les blâmes (*Ne blâmez qu'une chose) 89
13. Sois reconnaissant envers tous 99
14. Voir la confusion comme les quatre kayas, est l'insurpassable protection par la shunyata 106
15. Les quatre pratiques sont la meilleure des méthodes
16. Unis tout ce que tu rencontres subitement à la méditation 131

QUATRIÈME POINT

Application de la pratique dans tous les aspects de la vie : la paramita de l'effort

(*Forme condensée de la pratique pour une vie entière)

(*A. Ce qui est à faire durant cette vie :)

17. Le cœur des instructions est condensé dans les cinq forces ; pratique-les136

(*B. Ce qui est à faire au moment de la mort :)

18. Les instructions mahayana pour expulser la conscience au moment de la mort sont les cinq forces ; ta conduite est importante ! 142

CINQUIÈME POINT

Évaluation de l'entraînement de l'esprit : la paramita de la méditation

19. Tout le dharma converge en un même point 150

20. Des deux témoins retiens le principal 153

21. Garde toujours un même esprit joyeux (*Une disposition heureuse 156

22. Si tu peux pratiquer même distrait, tu es bien entraîné 160

SIXIÈME POINT

Disciplines (*Engagements) de l'entraînement de l'esprit : la paramita de la connaissance transcendante

23. Observe toujours les trois principes fondamentaux 166

24. Change ton attitude, mais ne perds pas le naturel (*Changez vos penchants mais demeurez naturel) 169

25. Ne parle pas des membres estropiés (*Ne parlez pas des défauts d'autrui)170

26. Ne t'attarde pas sur les agissements d'autrui (*Ne pensez rien d'autrui) 171

27. Travaille d'abord sur les plus grandes souillures (*Occupez-vous d'abord de vos dispositions négatives) 172

28. Abandonne tout espoir de fruit (*Cessez d'espérer un résultat) 172

- 29. Renonce aux nourritures empoisonnées 174
- 30. Ne sois pas si prévisible
(*N'adoptez pas une attitude rigoriste, intransigeante) 175
- 31. Ne médise pas d'autrui 176
- 32. Ne te tiens pas en embuscade (*N'attendez pas une occasion) 177
- 33. Ne porte pas les choses à un point douloureux (*Ne soyez pas incisif) 178
- 34. Ne passe pas le fardeau du bœuf à la vache 178
- 35. N'essaie pas d'arriver le premier 179
- 36. N'agis pas de façon détournée (*Ne formez pas de projets intéressés) 180
- 37. Ne transforme pas les dieux en démons 181
- 38. Ne fais pas de la douleur d'autrui le matériau de ton bonheur (*Ne souhaitez pas le malheur d'autrui en quête de satisfactions supplémentaires)182

SEPTIÈME POINT

Guide de conduite : la postméditation

- 39. Accomplis toutes les activités avec une même intention 183
- 40. Corrige tous les torts avec une même intention 184
- 41. Deux activités : une au début, une à la fin 185
- 42. Dans les deux cas sois patient 185
- 43. Observe ces deux même au péril de ta vie 187
- 44. Entraîne-toi dans les trois difficultés 187
- 45. Assume les trois causes principales 189
- 46. Fais attention aux trois pour que jamais ils ne décroissent 190
- 47. Garde les trois inséparables 191
- 48. Entraîne-toi sans parti pris sur tous les plans ; Fais-le toujours du fond de ton cœur, sans rien négliger 191
- 49. Médite toujours sur tout ce qui t'exaspère (*Travaillez toujours sur les points difficiles) 191
- 50. Ne te laisse pas influencer par les circonstances extérieures 192
- 51. Cette fois pratique les points essentiels (* Pratiquez dès maintenant ce qui est essentiel) 192
- 52. N'interprète pas faussement 192
- 53. Ne vacille pas (*Ne soyez pas inconstant) 193
- 54. Entraîne-toi de tout cœur (*N'ayez aucune hésitation) 194
- 55. Libère-toi par l'examen et l'analyse 194

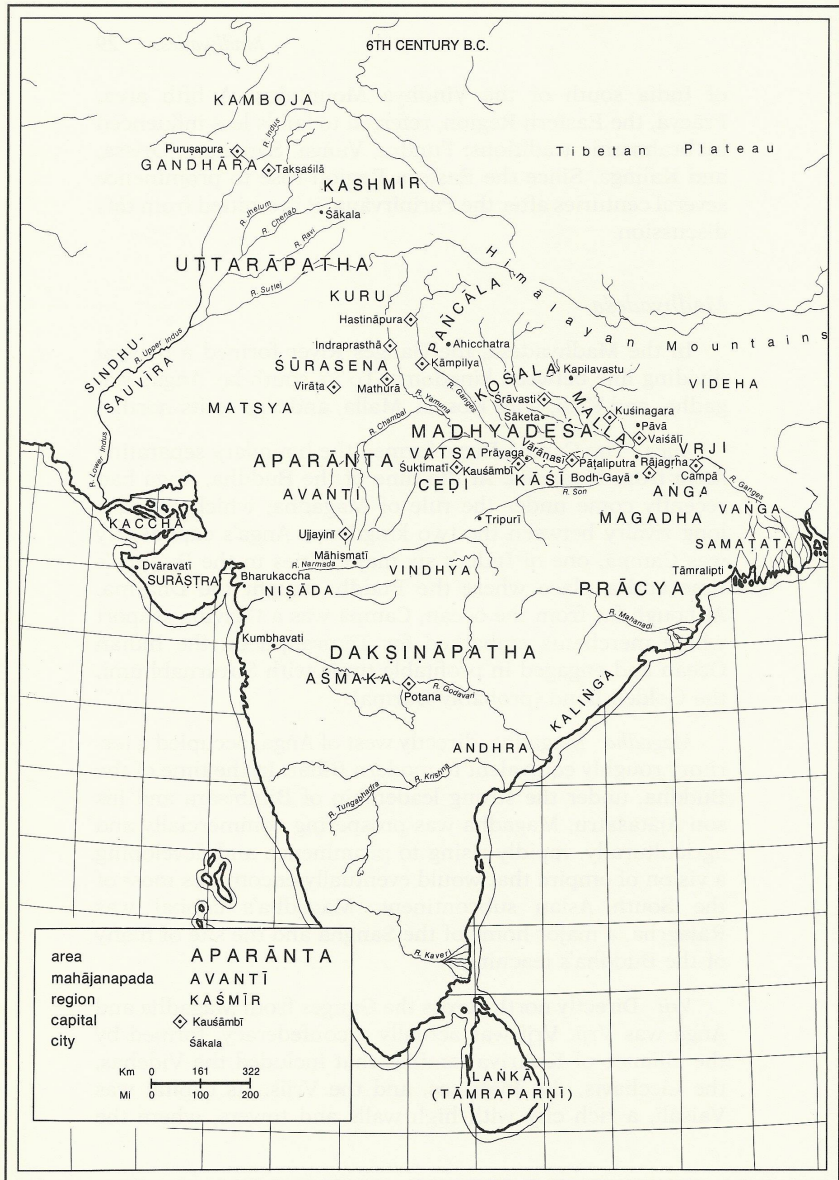
56. Ne t'apitoie pas sur ton sort (*Ne vous vantez pas) 194
57. Ne sois pas envieux (*Ne vous laissez pas ébranler par les contrariétés) 194
58. Ne sois pas inconséquent (*Ne soyez pas exubérant) 195
59. Ne t'attends pas aux éloges (*N'espérez pas des remerciements) 195

Vers de conclusion de Chékawa Yéshé Dorjé 197

Extraits de "l'Entraînement de l'Esprit", Chögyam Trungpa. Ed Seuil.

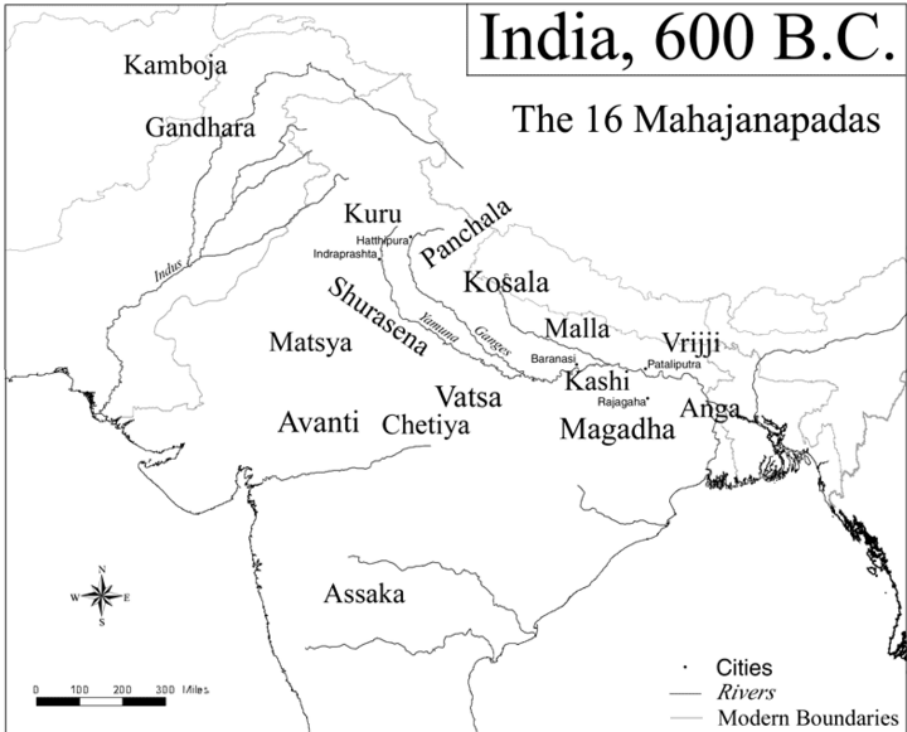
**Les maximes alternatives avec un astérisque sont issues du texte racine et du commentaire de Djamgæun Kongtrul I. Voir l'ouvrage "L'Alchimie de la Souffrance", Djamgæun Kongtrul. Ed. Marpa.*

Carte 1a - ROYAUME - 6^e av JC

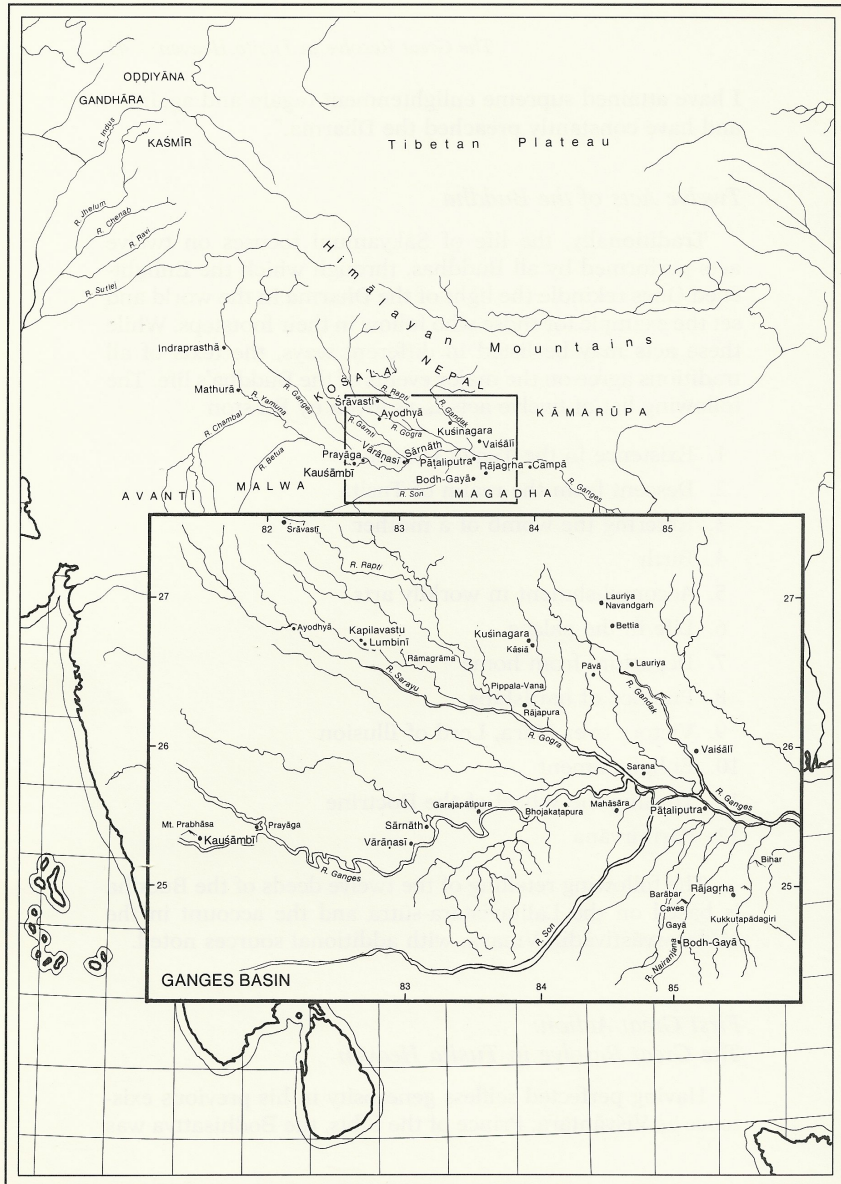


Mahājanapādas governed by ancient ruling clans formed the major divisions of India.

Carte 1b - Royaumes - 6^e av JC

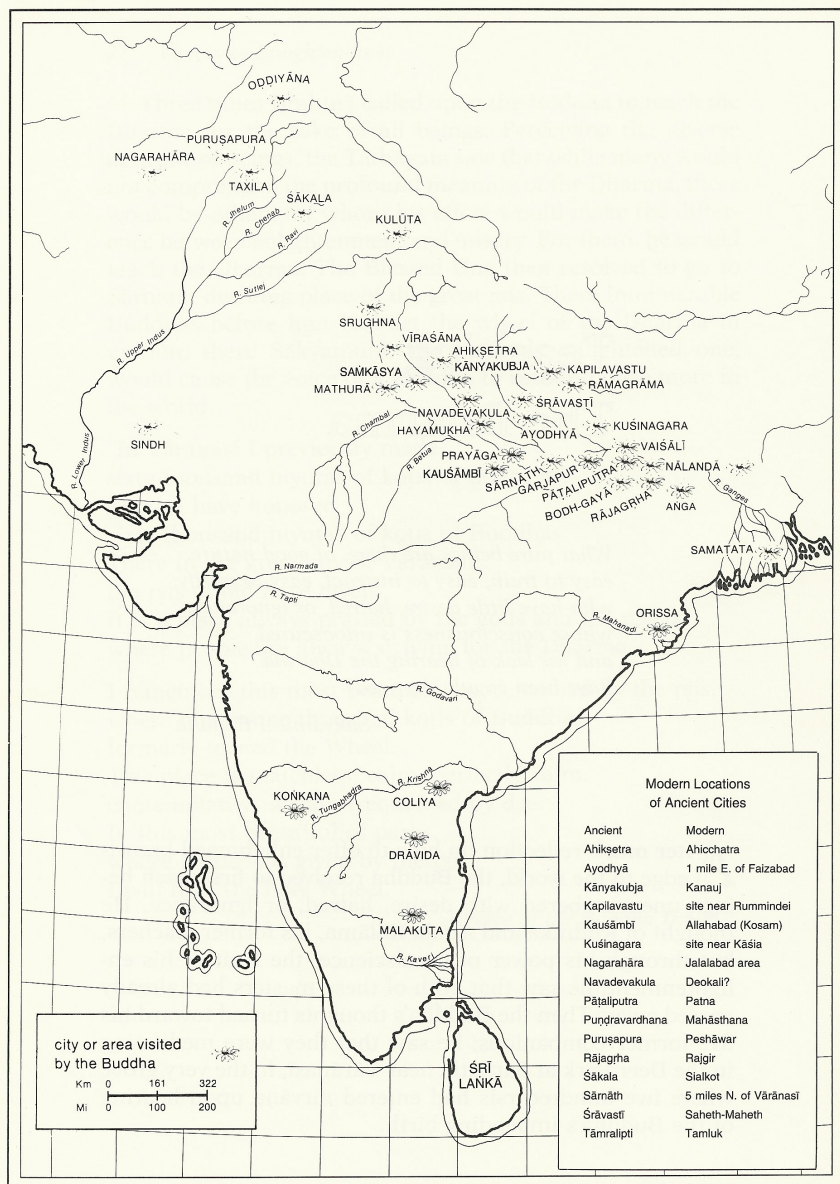


Carte 2 - LIEUX DU BOUDDHA Bassin du GANGE - 5^e av JC



Sites important to the life of the Buddha

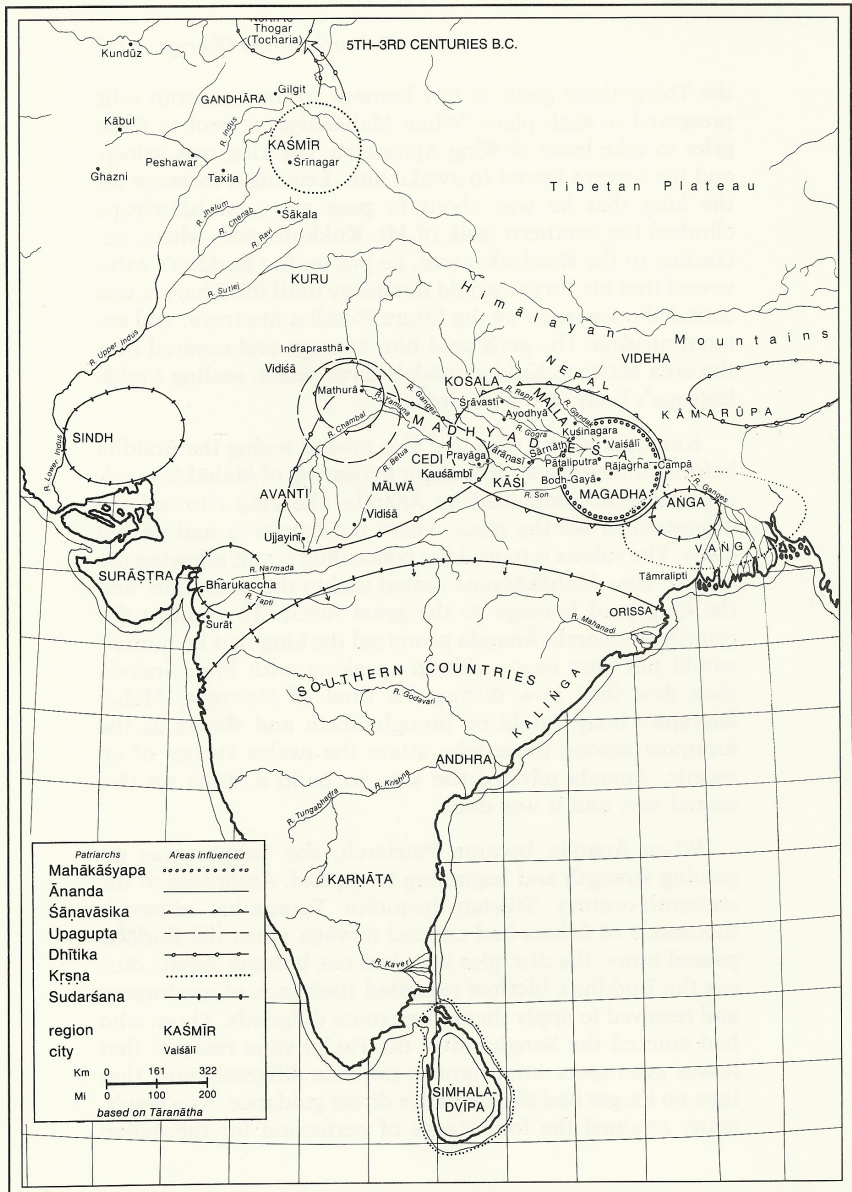
Carte 3 - LIEUX ENSEIGNEMENTS DU BOUDDHA - 5^e av JC



© 1992 Dharma Publishing. Unauthorized reproduction is a violation of international copyright law.

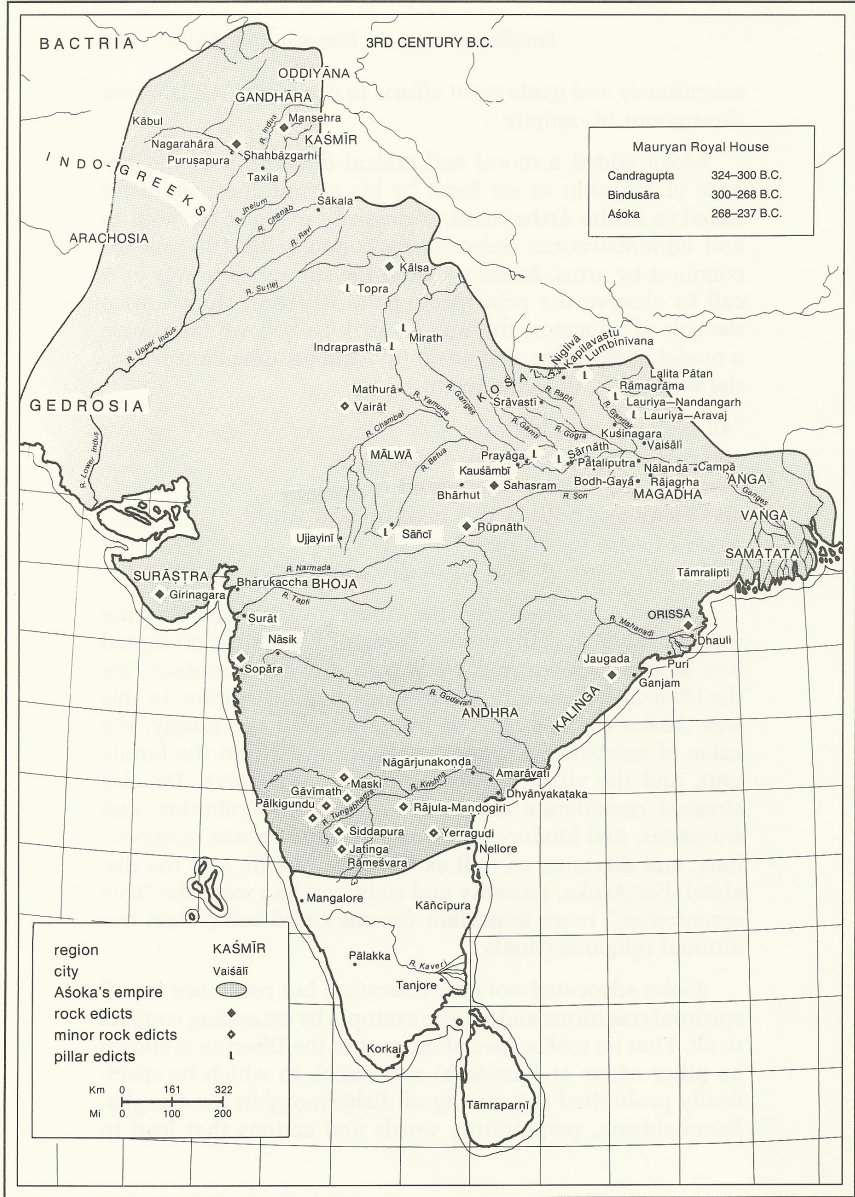
Sites of the Buddha's teaching, as described by the 7th-century pilgrim Hsüan-tsang

Carte 4 - DIFFUSION par les 7 PATRIARCHES - 5^e au 3^e av JC



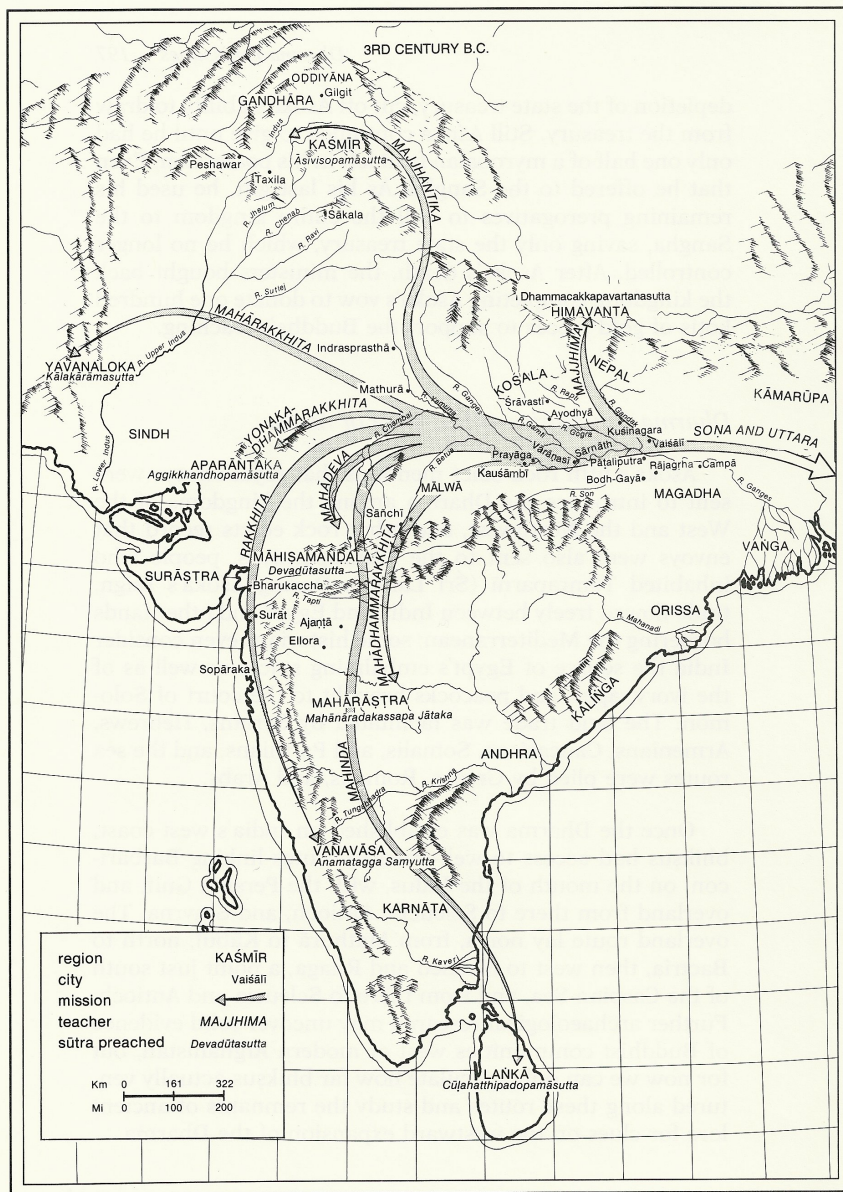
After the Buddha's Parinirvāṇa, seven great Patriarchs propagated the Dharma.

Carte 5 - EMPIRE ASHOKA - 3^e av JC



Sites of Aśokan rock and pillar inscriptions

Carte 6 - DIFFUSION ASHOKA - 3^e av JC



Dharma emissaries at the time of Aśoka (Sinhalese sources)

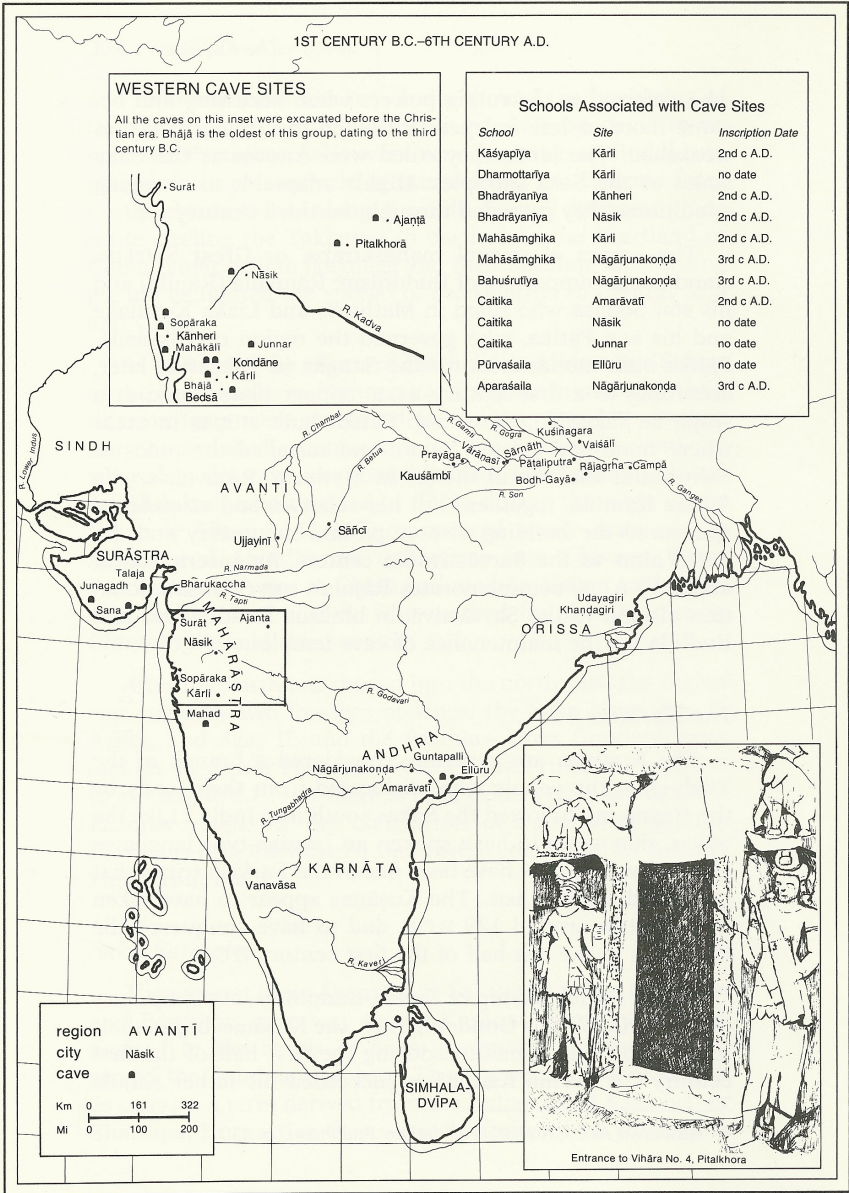
Carte 7 - Les SANGHAS - 5^e av JC +á 1^{er} ap JC



© 1992 Dharma Publishing. Unauthorized reproduction is a violation of international copyright law.

After the Buddha's Parinirvāṇa, early Sanghas established centers throughout India.

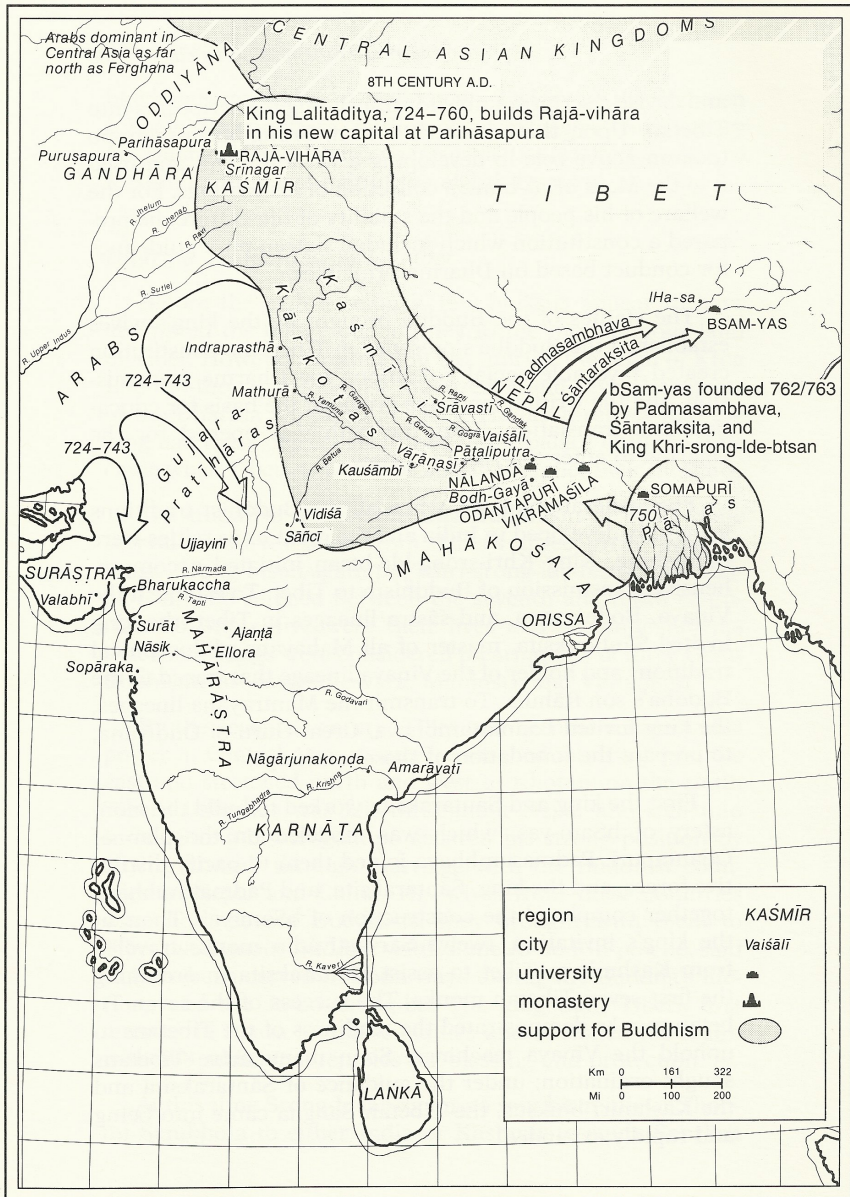
Carte 8 - GROTTES SANGHA - 1^{er} av JC +á 6^e ap JC



© 1992 Dharma Publishing. Unauthorized reproduction is a violation of international copyright law.

In Western India, magnificent temples carved from rock were flourishing Dharma centers.

Carte 9 - Les Universités - 8^e ap. JC.



© 1992 Dharma Publishing. Unauthorized reproduction is a violation of international copyright law.

The great Buddhist universities supported Dharma transmission in Tibet.